

27. Jan. 1955

A i d e - M é m o i r e

Par aide-mémoire du 14 (15) avril 1954, le Conseil fédéral s'est adressé au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et à celui de la République Populaire de Chine pour les prier d'examiner s'il ne pourrait pas être mis fin à l'activité de la Commission neutre de contrôle de l'armistice en Corée (NNSC). Jusqu'à présent, cette question n'a reçu aucune solution. Le Conseil fédéral constate donc que l'activité de la Commission neutre de contrôle continue pour une période indéterminée.

Cette situation préoccupe le Gouvernement suisse, qui n'avait envisagé le mandat de la Commission que pour une durée limitée. Aux indications déjà données dans l'aide-mémoire du 14 (15) avril 1954, s'ajoutent aujourd'hui la difficulté pour la Suisse d'assurer le recrutement futur du nombreux personnel technique prévu par la convention d'armistice, ainsi que les dépenses importantes que constitue pour la Confédération le maintien de sa mission en Corée et qui paraissent disproportionnées aux possibilités limitées de contrôle et aux résultats qui peuvent en être espérés.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral demande aux signataires de la convention d'armistice, au cas où ils ne pourraient mettre fin rapidement à l'activité de la Commission, comme il le souhaiterait, d'examiner s'ils peuvent se rallier à une solution comportant la réduction substantielle des effectifs des quatre délégations à la NNSC. Le Gouvernement suisse se plaît à espérer que cette suggestion trouvera l'approbation du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Il serait prêt à soumettre aux Gouvernements intéressés des propositions concrètes sur la manière dont une réduction des effectifs pourrait être envisagée.

Aide. Remoine pour
le Gouvernement
Américain.

pas